

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration des Sentinelles de la route du mercredi 22 février 2006

Endroit: 5000, 3ième Avenue Ouest, local 202, Charlesbourg

Personnes présentes : Sylvain Bonneau, président

Jean Leblond, vice-président Jean-François Caron, trésorier Mathieu Jalbert, administrateur Réjean O'Connor, administrateur

Personnes absentes: Ingrid Cluzeau, secrétaire

Gilles Gagné, administrateur Henry Murphy, administrateur Robin Tremblay, administrateur

1.0 Ouverture de la réunion

Jean Leblond ouvre la réunion à 20 h 18.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean Leblond, appuyé par Réjean O'Connor, d'adopter l'ordre du jour en ajoutant au point 4 : Démission de Gilles Gagné. Les autres points seront décalés. Adopté à l'unanimité.

3.0 Adoption du procès-verbal de la réunion du 1er février 2006

Jean Leblond propose d'adopter le procès-verbal de la réunion du 1^{er} février 2006 en corrigeant la résolution 2006-01, paragraphe 7 : on aurait dû lire « d'abolir la chaîne téléphonique » au lieu de « suspendre l'utilisation de la chaîne téléphonique ».

4.0 Démission de Gilles Gagné

Jean Leblond transmet aux membres du Conseil d'administration présents la démission de Gilles Gagné en tant qu'administrateur des Sentinelles de la route et membre du Conseil d'administration.

Jean explique que Gilles Gagné manque de temps et que la charge de travail, qu'occasionne sa présence sur le Conseil d'administration, est trop lourde pour lui en ce moment.

Gilles Gagné restera membre des Sentinelles de la Route. Le conseil d'administration accepte la démission de Gilles Gagné.

5.0 Cédule des encadrements et des formations

La cédule des encadrements et des formations est mise à jour par le Conseil d'administration. Jean-François se chargera de la mise à jour sur le compte Hotmail.

Jean Leblond propose qu'on n'offre pas nos services cette année pour Gestev. On proposera simplement aux membres, lors de la soirée de lancement, de s'impliquer personnellement.

6.0 Soirée de lancement

6.1 Approbation des coûts des formations et de la carte de membre

Formation "Secourisme": L'an dernier le coût de cette formation était de 40 \$. Le club avait payé 25\$ par personne et les membres avaient payé la balance de 15\$. En 2006 et pour assurer la participation des membres qui se seront inscrits sur une base volontaire, le club fera payer les coûts de formation (toujours de 40\$) d'avance aux membres pour leur inscription, et remboursera le jour de l'activité 25\$ à chacun. Donc le coût réel pour les membres intéressés sera toujours de 15\$. Ceux qui ne se présenteront pas à la journée de l'activité ne recevront aucun remboursement pour leur 40\$.

Jean Leblond propose que les 40 \$ pour la formation 'Secourisme' soient ajoutés au formulaire d'inscription et que Jean-François Caron se charge de rembourser les gens.

<u>Carte de membre</u>: L'an dernier la carte coûtait 30 \$, on garde le même prix pour cette année. 5 \$ de rabais seront remis à tous ceux qui auront transmis le montant de leur inscription au plus tard le 12 mars 2006.

<u>Sécurité et encadrement</u> : Le cours sera gratuit pour tous.

<u>Cours de mécanique</u>: Le cours sera gratuit pour tous. Un budget d'environ 12 à 14 \$ par membre présent est alloué à Réjean O'Connor pour trouver une personne pour donner le cours.

Résolution numéro 2006-02 :

Jean Leblond propose d'adopter la proposition suivante :

Les frais et ententes des formations, ainsi que les frais pour les cartes de membre pour la saison 2006 seront :

<u>Secourisme (premier intervenant)</u>: 40\$ payés par les membres intéressés lors de leur inscription et remboursement de 25\$ le jour de leur formation, uniquement pour les membres présents. Les membres absents ne seront pas remboursés, tel qu'il sera mentionné sur les formulaires d'inscription. La date de la formation sera toutefois annoncée suffisamment à l'avance aux membres.

<u>Sécurité et encadrement</u> : Gratuite et offerte par le club aux membres en règle.

<u>Mécanique de base (une demie journée)</u>: Gratuite et offerte par le club aux membres en règle. Un budget d'environ 12\$ à 14\$ par membre participant est alloué à Réjean O'Connor pour trouver un formateur.

<u>Carte de membre 2006</u> : 30\$. Un rabais de 5\$ sera offert aux anciens membres ainsi qu'aux nouveaux membres qui s'inscriront et feront leur paiement au plus tard à la dernière journée du Salon Info-Vélo le 12 mars 2006. Ce rabais a pour but de réduire les délais d'inscription et de paiement pour la saison 2006.

Sylvain Bonneau seconde la proposition et celle-ci est adoptée à l'unanimité.

6.2 <u>Pré inscriptions (formulaire, lettre d'invitation, compilation, gestion des prospects</u>

Sylvain préparera la lettre d'inscription qui accompagnera les formulaires d'inscription par la poste. Il transmettra la lettre et les formulaires à Mathieu Jalbert pour publipostage. Cette lettre devra être transmise par courrier au plus tard le 27 février 2006 aux membres.

Le formulaire est fait, il a été modifié par rapport à l'an dernier.

La prospection de nouveaux membres se fera entre le Salon Info-Vélo et la soirée de lancement.

7.0 Planification Salon Info-Vélo

Tous les membres du Conseil d'administration devront envoyer leurs disponibilités pour le Salon Info-Vélo à Henry Murphy, ceci dans le but d'avoir toujours un membre du Conseil d'administration sur place. Henry leur confirmera ensuite leurs plages de disponibilités.

Jean-François Caron et Henry Murphy s'assureront qu'il y ait assez de membres bénévoles pour le salon. Jean-François transmettra l'horaire des bénévoles de l'an dernier à Henry.

On discute et on s'assure que tout le matériel est disponible pour la préparation du Salon Info-Vélo. Sylvain récupérera la liste de matériel qu'il avait rédigé l'an dernier.

8.0 Suivi des comités et responsables

8.1 Sorties: évolution du dossier

Robin Tremblay et Sylvain Bonneau prennent la relève de Gilles Gagné dans ce dossier. Sylvain Bonneau transmettra les documents à Mathieu lorsque tout sera prêt. Robin et Sylvain se rencontreront pour faire avancer le dossier la semaine prochaine.

8.2 Sécurité : évolution du dossier

<u>Cours de mécanique</u> : Réjean O'Connor se charge de continuer les démarches pour trouver quelqu'un pour donner le cours.

Radio: Réjean fait part au Conseil d'administration du coût pour la location et l'achat de 8 radios. Étant donné que l'achat est à peine plus cher que la location pour un an, on s'entend pour faire des démarches pour l'achat. Sylvain propose qu'on s'informe pour avoir un crédit-bail. Réjean fera le nécessaire pour apporter une soumission au CA lors de la prochaine réunion.

Les règlements et consignes de sécurité sont adoptés. Mathieu Jalbert mettra le document sur le site Internet du Club. Le Code d'éthique a été préparé et il a été également mis sur le site Internet.

8.3 Internet et technologies : évolution du dossier du site Internet

Mathieu Jalbert nous parle des problèmes à réinstaller MS Office 2003 sur le serveur. Il s'occupera de régler ceux-ci en priorité en prenant rendez-vous avec William dimanche le 26 février. Le CA souhaite que ces problèmes se règlent rapidement étant donné le temps depuis lequel ils durent. Environ 70% des informations de l'ancien site hébergé sur le serveur d'Alain Lauzon ont été

transférées sur le serveur de Gilles Gagné. Le tout devra être prêt pour le Salon Info-Vélo.

8.4 Archivage et listes : évolution du dossier

Henry, Sylvain et Mathieu se sont réunis concernant ce dossier. Sylvain et Mathieu ont préparé une table des matières pour faciliter l'archivage. Cette liste est déjà disponible sur le compte Hotmail.

8.5 Recrutement et publicité : évolution du dossier (tracs)

Henry Murphy est responsable de ce dossier. Rien de plus à mentionner que ce qui a déjà été dit au point 6.

8.6 Activités sociales

Robin Tremblay, le responsable des activités sociales, étant absent, on passe au point suivant.

9.0 Varia

À l'unanimité des membres présents, il est convenu de traiter de ces deux sujets malgré qu'ils n'aient pas été à l'ordre du jour.

Un chèque de remboursement pour les dépôts des maillots et le co voiturage de 2005 sera transmis par Jean-François Caron à ceux qui ne l'ont pas encore reçu avec une lettre explicative. Jean Leblond effectuera une révision de cette lettre avant son envoi.

Après discussion, Jean Leblond fait la proposition suivante :

Proposition 2006-03:

Que les nouveaux membres 2006 qui participeront à 7 activités ou plus auront droit au remboursement du dépôt maillot de 30 \$ à la fin de la saison. Cette proposition est secondée par Sylvain Bonneau et acceptée à l'unanimité.

9.0 Prochaine réunion du Conseil d'administration

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le mercredi 15 mars 2006 à 19 h 30.

10.0	Levée	de la	réunion

L'ordre du jour ayant été épuisé Réjean O'Connor demande, à 21 h 50, la levée de la réunion.

Jean Leblond, vice-président En l'absence de la secrétaire.